

<http://amismarcelgodard.fr>

## ***Assemblée Générale Ordinaire du 2 février 2019*** ***Procès verbal***

**18 heures : Accueil et émargement de la feuille de présence.**

41 membres présents ou représentés (25 membres présents et 16 pouvoirs).

**18 heures 10**      **Dominique MOREAU, président de l'Association, déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association « Les Amis du Père Marcel-Joseph GODARD ».**

Dominique Moreau remercie les participants pour leur présence et le Conseil d'Administration et le Bureau pour leur travail. Il adresse également ses remerciements à Christian CARRET qui a permis que se réunisse l'association dans les locaux de la paroisse Saint Joseph des Brotteaux.

### **Rapport moral par Dominique MOREAU**

#### **I.- Retour sur l'exercice écoulé**

Après une année 2016/2017 aussi remplie avec l'anniversaire des dix ans de Marcel Godard, nous ne pouvions pas tenir le même rythme ensuite :

Depuis notre dernière AG à Pradines le 4 mars 2018 :

- Sortie des Actes des journées d'étude sur le chant liturgique 50 ans après Vatican II ;
- Lettre N° 5 de l'association éditée en juin 2018 (avec l'interview de Marie-Pierre Faure) ;
- Concerts de Atelier vocal, « *bras chantant* de l'association » à Bourges et Moulins les 20 et 21 octobre dernier ;
- La présente soirée avec déchiffrage d'œuvres de Marcel Godard et Thibaut Louppe ;
- La poursuite de vente des fascicules issus bleus et orange et du disque de Mazille.

#### **II.- L'année 2019 : les projets**

- Messe et concert à Saint-Etienne le 31 mars sous la direction de Charlotte Rabier-Legrand, directrice musicale des camps chantants et Emmanuel MAGAT, chef de chœur au Puy-en-Velay:

- Les petits chanteurs de Saint-Étienne
- Vox Amoris, chœur de jeunes issus des camps chantants sous la direction de Charlotte Legrand
- L'Atelier Vocal Marcel Godard

- Des projets de concert à Clermont-Ferrand, Valence, Chambéry.

- La lettre N° 6 à venir vers le mois de juin, avec un interview d'Emmanuel Magat.
- Et ensuite ?
  - Gérard rêverait d'une grande œuvre emblématique de Marcel Godard, par exemple « *la Passion selon Saint Marc* ».
  - D'autres œuvres de prédilection de Marcel Godard : *Saint Matthieu et l'ange d'après Le Caravage*, et *Jardin à la Française*.
  - Thibaut nous informe qu'à Pâques 2020, la restauration de la Cathédrale sera terminée et le grand orgue installé. Des manifestations sont prévues à cette occasion. On acte que l'association est prête à être partie prenante avec Thibaut pour monter une grande œuvre vers l'année 2021 à l'occasion de la réouverture de la Cathédrale et de la mise en place du grand orgue.

Rappelons que l'Atelier vocal Marcel Godard est au service de l'association ; il serait bien que l'Atelier élargisse son répertoire, mais aussi s'ouvre et se renouvelle du côté des chanteurs, voire des Maîtres de Chœur.

Le rapport moral étant achevé, le président donne la parole aux membres présents, les invitant à proposer des événements capables de rassembler autour de l'association.

Le père DUMAS rappelle que 2020 marquera le centenaire de la naissance du Père GODARD né en 1920.

Après discussion,

***Le rapport moral est voté à l'unanimité des présents et des représentés.***

### **Rapport financier par Gérard TRACOL**

Pour l'année 2018, pour la sixième année de l'association, 68 membres ont adhéré ou renouvelé leur adhésion et sont à jour de cotisation.

**Les comptes au 1er février 2019 :**

**Dépenses pour l'année 2018 :           2 790,68 €**

**Recettes pour l'année 2018 :           2 479,56 €**

Le déficit est donc de 311,12 € pour l'année 2018.

Mais nous avons en dépôt 29 livrets bleus pour 725 € et 27 livrets bleus pour 324 € disponibles à la vente.

Gérard TRACOL détaille les différentes recettes et dépenses de l'année.

Il reste sur le compte : 813,94 € et sur le livret bleu : 648,13 €.

Le cahier des comptes est à la disposition de chacun sur demande.

Après discussion,

***Le rapport financier est voté à l'unanimité des présents et des représentés.***

**Entrées au Conseil d'Administration :**

Thibaut Louppe

Michel Bresson qui a accepté aussi de rentrer au Bureau.

Applaudissements, remerciements et bienvenue à ces deux candidatures.

***Ces deux entrées au CA sont votées à l'unanimité des présents et des représentés.***

## AVENIR DE L'ASSOCIATION

### Point actuel

Notre association a été créée en mars 2012, il y a donc 7 ans.

Nous avons conduit depuis un certain nombre d'actions pour faire connaître Marcel Godard et nous situer dans une fidélité tournée vers l'avenir :

- Création de l'Atelier vocal Marcel Godard et nombreux concerts.
- Mise en place d'un site internet qui tient bien la route, qui nous sert vraiment de vitrine et dans lequel on peut déjà trouver beaucoup de choses.
- Inventaire des œuvres de Marcel Godard, même si la mise en valeur qualitative dans un logiciel spécifique n'est pas terminée.
- Co-organisation des journées d'études sur le chant liturgique 50 ans après Vatican II et contribution aux actes des journées d'étude, à l'occasion du dixième anniversaire du décès de Marcel Godard.
- Contribution à l'édition de deux recueils de chants, l'un à la suite des journées d'études, l'un spécialement dédié à des œuvres de Marcel Godard.
- Contribution à la sortie du disque de Mazille.
- Des lettres annuelles régulières appréciées, avec chaque fois l'interview d'un acteur de la musique, du chant ou de la parole écrite...

### Et maintenant ?

Il nous semble que l'association est arrivée au terme d'une première phase d'existence. Pour suivre en fidélité à nos principes fondateurs, et notamment les convictions de Marcel Godard, nécessité, de nous remettre en question.

En effet à ce jour, il y a, nous semble-t-il, trois scénarios possibles :

- soit on continue sur la même lancée et l'on risque de mourir à court ou à moyen terme (vieillesse des troupes, enlisement dans une certaine routine, déperdition progressive du nombre d'adhérents ... ) ;
- soit on change complètement d'orientation et c'est un peu dommage en termes d'inspiration ;
- soit on s'appuie sur les fondamentaux qui ont créé notre association et à partir de là on fait des choix pour s'ouvrir plus largement de diverses façons : à de nouveaux musiciens et créateurs, en intégrant le nouvel environnement liturgique et de musique sacrée... Vivre une fidélité qui sait se remettre en cause dans ses formulations et ses objectifs.

Dans ce cadre, le Bureau et le CA ont décidé de *mettre en place une journée de réflexion stratégique* (c'est-à-dire qui engage l'avenir à au moins cinq ans de l'association). Cette journée réunirait les membres du CA et serait ouverte à des acteurs externes, assez proches de nous et qui soient, en même temps, en capacité de nous interpeller et de nous aider à définir des orientations et de nouveaux objectifs.

**Le président propose de prendre un petit temps pour permettre à l'assemblée d'exprimer ses questions, ses réflexions et idées mais sans débat à ce stade.**

#### *1) Où en est l'association de Laurent Grégoire ?*

Le Père Dumas répond en indiquant que les deux associations ne se définissent pas de la même façon en termes d'objectifs. Pour Laurent Grégoire, il s'agit de protéger les œuvres, pour l'association des amis du Père Godard, il s'agit aussi de diffuser l'œuvre tout en rassemblant des amis. Des questions se posent concernant les droits d'auteur et de propriété intellectuelle et artistique par rapport à des enregistrements et à l'édition.

Marie-Jo exprime son regret que les associations ne puissent travailler ensemble pour le recensement des œuvres en particulier (presque 600 pièces recensées par notre association grâce au travail de Marie-Josèphe Pieri et d'Henri Goutte).

2) *Quelle date pour la journée de réflexion ?*

Sans doute à l'automne.

3) *Comment faire pour éditer de la musique du Père Godard ? Le colloque a-t-il permis de faire connaître la musique du père Godard ?* (questions de Bénédicte Lacroix)

Aux journées d'études nous avons pu constater à quel point Marcel Godard est apprécié des musiciens liturgiques venus de différents endroits de France.

4) *Par quels canaux faut-il passer pour introduire des chants dans des livrets de paroisse ?* (question de Cécile Estrangin). Il est possible de contacter le SECLI (Secrétariat des Éditeurs de Chants pour la Liturgie).

*On ne sollicite pas les anciens des camps chantants.*

En effet, ils pourraient nous servir de relais.

5) *Qu'est-ce que la musique du Père Godard ? Comment se caractérise-t-elle ? Quels sont les chants que l'on a dans l'Église de France ? Comment les chants du Père Godard peuvent-ils s'intégrer dans le répertoire ?* (intervention de Jean-Marie Boisson).

L'Assemblée Générale s'est terminée par un moment musical sous la direction de Thibaut Louppe, Maître de Chapelle de la cathédrale Saint-Jean, qui nous a fait travailler quelques œuvres de Marcel Godard. Il nous a permis d'aborder sa musique avec un autre regard grâce à sa rigueur professionnelle et sa sensibilité pour aborder ces partitions. La finesse et la pertinence de son interprétation ont été émouvantes pour les amis de M Godard.

## **Rappel des membres du Conseil d'Administration et du Bureau**

Michel BRESSON	Micky MAILLET
Jean-François DUCHAMP	Dominique MOREAU
Pascale GABET-HENRI	Marie-Josèphe PIERI
Henri GOUTTE	Gérard TRACOL
Jean-Pierre LONGRE	Dominique TULIPE
Thibaut LOUPPE	Marie-Hélène SAINT-DIZIER

Le Bureau est composé :

Dominique MOREAU	Président
Micky MAILLET	Vice-Présidente
Gérard TRACOL	Trésorier
Michel BRESSON	Trésorier adjoint
Marie-Hélène SAINT-DIZIER	Secrétaire
Marie-Josèphe PIERI	Secrétaire adjointe

L'Assemblée Générale s'est terminée à 19 h 00.

Elle a été suivie d'un moment de déchiffrage d'œuvres de Marcel Godard et de Thibaut Louppe sous la direction même de Thibaut Louppe.

Le président de l'Association  
Dominique MOREAU

Le trésorier de l'Association  
Gérard TRACOL

Les secrétaires de l'Association  
Marie-Hélène SAINT-DIZIER et Marie-Josèphe PIERI